

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 9 février 2021 à 19h30 par vidéoconférence.

Sont présents : M. André Benoit, M. André Cyr, Mme Kim Elbilia, Mme Mélanie Lampron, Mme Anne-Marie Lareau, Mme Lyne Martel, et M. André Benoit, tous formant quorum sous la présidence du maire M. Luc Diotte.

Est aussi présente : La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Josée Collard et Mme Nancy Carpentier à titre d'invitée.

3774-21-02-1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

3775-21-02-2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel, d'approuver l'ordre du jour tel que présenté ;

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
- 4.1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 janvier 2021
- 4.2- Adoption du procès-verbal de l'ajournement du 19 janvier 2021 de l'assemblée ordinaire du 12 janvier 2021
- 4.3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 août 2020
- 4.4- Poste direction générale – Résultats des entrevues – Engagement Mme Nancy Carpentier

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer au 31 JANVIER 2021
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 31 JANVIER 2021 à être entérinés
- 5.3- Registre des salaires versés du 5 au 25 janvier 2021
- 5.4- CRSBPL-Bibliothèque Autorisation paiement Quote-part 2 échéances- 4 383.08\$
- 5.5- MRCAL – Projet Brancher Antoine Labelle – Phase 2 : Autorisation paiement 1er versement : 28 050.00\$
- 5.6- FADOQ – Renouvellement Cotisation Membre 2021 – 75\$
- 5.7- Dépôt du rôle de perception

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1- Rapport inspection Centre Communautaire par le Service des incendies – Panneau d'alarme et déclencheur
- 6.2- MAMH- Déclarations d'intérêts pécuniaires- Dépôt
- 6.3- Centre Communautaire – Entretien climatisation et chauffage – Estimation JLP Bélanger : 896.81\$
- 6.4- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles–Calendrier des assemblées régulières 2021–Correction Juin 2021
- 6.5- MRCAL – Dossiers Vente pour taxes – Report de la vente pour taxes 2020- Revendications : Réso d'appui
- 6.6- MRCAL – Règlement chiens dangereux – Nomination d'un employé désigné : Réso

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- MTQ- Permis de voirie- Résolution 2021
- 7.2- MTQ – Partenariat - Demande d'intentions de prise en charge des travaux - Emprise
- 7.3 MRCAL Programme d'aide financières pour les travaux de restauration des traverses de cours d'eau - Réso
- 7.4 MRCAL – Projet Appel d'offres de services en surveillance et de contrôle – Réso - Confirmation de maintien.

08- LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1- Biblio – Disponibilité des locaux pour les étudiants
- 8.2- CEVL – Ouverture de la pêche au Lac Gaucher
- 8.3- Sentier Quad – Voie de contournement – Infos
- 8.4- Offre de service de SIM - Exécution des plans concernant la structure d'acier

9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- 9.1- Cour municipale – rapport constats règlement urbanisme
- 9.2- MRCAL –Plan régional des milieux humides et hydriques – Élaboration : Atelier #1 le 24 février
- 9.3- MRCAL – Progr. Soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) - Réso

10- RÉGIES- COMITÉS ET SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE :

- 10.1- Sécurité Civile – Webinaire gratuit – 9 et 10 février en avant midi
- 10.2- Coalition Santé Laurentides – Rattrapage et accélération des travaux de modernisation des 6 centres hospitaliers des Laurentides – Réso d'appui
- 10.3- MRCAL – Projet SUMI – Modification de l'entente survenu en juin 2020- Approbation des modifications – Réso
- 10.4 Comité de Développement des infrastructures - Nominations des membres du Comité.

11- Période de questions.

12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3776-21-02-4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 janvier 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3777-21-02-4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DU 19 JANVIER 2021 DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel d'approuver le procès-verbal de l'ajournement du 19 janvier de l'assemblée régulière du 12 janvier 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3778-21-02-4.3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 AOUT 2020

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Kim Elbilgia propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 août 2020 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3779-21-02-4.4- POSTE DIRECTION GÉNÉRALE – RÉSULTATS DES ENTREVUES – ENGAGEMENT MME NANCY CARPENTIER

Attendu que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a publié une 2^e offre d'emploi afin de combler le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

Attendu que le comité des Ressources humaines ainsi que les membres du conseil ont procédé aux entrevues des candidats retenus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit et résolu à l'unanimité que :

1. La Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles embauche, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Nancy Carpentier, aux conditions d'embauche stipulées dans le contrat à intervenir à ces fins, et ce pour une période de probation de 6 mois.
2. Après ladite période de probation et selon l'évaluation de rendement, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.
3. L'entrée en fonction officielle soit prévue pour le 1^{er} mars 2021.
4. Monsieur le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, le contrat négocié et accepté par les membres du conseil à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3780-21-02-5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 janvier 2021

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit

ADMINISTRATION		
Pierrette Léonard	64,80 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	9,15 \$	
Papeterie des H-Rivières	224,48 \$	
Imprimerie Papineauville	29,58 \$	
Énergie et Ressources Naturelles	20,00 \$	
Groupe CCL	449,68 \$	
IGA Tellier	9,98 \$	
CITAM	264,22 \$	
Morneau Shepell	786,81 \$	
L'Info du Nord	4 201,20 \$	
DHC Avocats	459,90 \$	
MRC Antoine-Labelle	2 267,71 \$	
Modellium	201,21 \$	
CIM	574,88 \$	
VISA	69,00 \$	<u>9 632,60 \$</u>
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Alain Diotte Serrurier	329,28 \$	
Rona	18,14 \$	
Centre D'Hygiène	58,90 \$	<u>406,32 \$</u>
VOIRIE (courant)		
Dépanneur Lac-des-Iles	378,10 \$	
Carrefour Industriel	1 515,30 \$	
Carrefour Industriel	(466,00 \$)	
Pièces d'Auto Léon	10,01 \$	
Démarrreur Mont-Laurier	37,77 \$	
Location L.A. Pelletier	189,72 \$	
Nettoyeur Meilleur	38,86 \$	
Distr SBC	838,80 \$	<u>2 542,56 \$</u>
GARAGE		
Carrefour Industriel	122,79 \$	
Métal Gosselin	58,27 \$	
Mont-Laurier Propane	1 080,69 \$	
Les Constructions de l'Avenir	519,69 \$	
Pièces d'Auto Léon	45,76 \$	
Canadian Tire	499,15 \$	<u>2 326,35 \$</u>
LOISIRS/PATINOIRE/PLAGE		
Josée Collard	43,20 \$	
Pompaction	2 116,00 \$	
Plomberie du Boulevard	167,29 \$	
Extincteurs Hautes-Laurentides	45,88 \$	
Pièces d'auto Léon	(13,98 \$)	
Dépanneur Lac-des-Iles	40,35 \$	
9399-5469 Québec Inc	2552,44	<u>4 951,18 \$</u>
DENEIGEMENT		
Centre du Camion	(111,92 \$)	
Centre du Camion	392,14 \$	
Métal Gosselin	64,10 \$	
Pneus Lavoie	2 686,32 \$	
Location L.A. Pelletier	3 164,56 \$	
Carrefour Industriel	858,62 \$	
Carrefour Industriel	(48,38 \$)	
Atelier d'Usinage Mont-Laurier	2 036,88 \$	
9399-2469 Québec Inc	1 310,72 \$	<u>10 353,04 \$</u>
AQUEDUC / URBANISME		
Serv Env. Lussier	1 517,67 \$	
Groupe Environex	93,41 \$	<u>1 611,08 \$</u>
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		<u>31 823,13 \$</u>

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Josée Collard

ADOPTÉE

3781-21-02-5.2 LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 31 janvier 2021 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈSD à être entérinées du 1er au 31 janvier 2021.

C2100431	2021/01/07	76.80	LÉPINE-PILOTTE, GISÈLE
C2100432 à C2100474	Liste des comptes à payer Novembre	18 891.69 \$	
C2100475	2021/01/13	5 720.01	CIM
C2100476	2021/01/13	350.00	ECOLE POLYVALENTE ST-JOSEPH
C2100477	2021/01/13	1 250.79	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
C2100478	2021/01/13	19 752.00	GROUPE ULTIMA INC
C2100479	2021/01/18	436.91	COMBEQ
C2100480	2021/01/25	163.40	COLLARD, JOSÉE
C2100481	2021/01/25	27 722.00	REGIE INTER. DECHETS DE LA LIEVRE
C2100482	2021/01/25	1 103.23	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
L2100001	2021/01/07	3 320.39	AGENCE DES DOUANES & DU REVENU DU CANADA
L2100002	2021/01/07	517.39	CONSTELLA
L2100003	2021/01/07	5 039.49	LOGISTIQUE UNGAVA
L2100004	2021/01/07	8 628.53	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC DAS
L2100005	2021/01/07	490.01	SYND. DES TRAVAILLEURS (EUSES) LIEVRE SUD
L2100006	2021/01/18	566.25	HYDRO-QUÉBEC
L2100007	2021/01/25	15.87	PAGES JAUNES
L2100008	2021/01/25	721.28	TÉLÉBEC LTÉE

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Josée Collard

ADOPTÉE

3782-21-02-5.3 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 5 AU 25 janvier 2021

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia, d'approuver le registre des salaires à être entérinés du 5 au 25 janvier 2021.

D2100001	2021/01/05	6 590.96	Dépôt direct - salaires
D2100002	2021/01/07	4 331.17	Dépôt direct - salaires
D2100003	2021/01/11	5 842.06	Dépôt direct - salaires
D2100004	2021/01/18	6 135.51	Dépôt direct - salaires
D2100005	2021/01/25	5 982.51	Dépôt direct - salaires

le chèques émis

5

28 882.21

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Josée Collard

ADOPTÉE

3783-21-02-5.4 CRSBPL-BIBLIOTHÈQUE AUTORISATION PAIEMENT QUOTE-PART 2 ÉCHÉANCES- 4 383.08\$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que la secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à faire deux paiements, soit de 2 191.54\$ \$ à la CRSBP des Laurentides, représentant la quote-part pour l'année 2021 de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et ce, pour les échéances du 1er mars et du 1er juin 2021 pour un montant global de 4 144.62\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

3784-21-02-5.5 MRCAL – PROJET BRANCHER ANTOINE LABELLE – PHASE 2 : AUTORISATION PAIEMENT 1ER VERSEMENT : 28 050.00\$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles fait partie du projet Brancher Antoine-Labelle ;

Attendu que le projet est maintenant rendu à la phase 2 qui inclus notre municipalité;

Attendu que la part de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'élève au montant de 56 100.00\$.

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que la secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à effectuer le paiement du premier versement au montant de 28 050.00\$ et ce, pour le 1^{er} mars 2021.

ADOPTÉE

3785-21-02-5.6 FADOQ – RENOUELEMENT COTISATION MEMBRE 2021 – 75\$

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel, que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion au coût de 75.00\$ à la FADOQ pour l'année 2021.

ADOPTÉE

ITEM 21-02-5.7 DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Mme Josée Collard, secrétaire-trésorière adjointe informe les membres du conseil du dépôt du rôle de perception pour la taxation annuelle 2021.

ITEM 21-02-6.1 RAPPORT INSPECTION CENTRE COMMUNAUTAIRE PAR LE SERVICE DES INCENDIES – PANNEAU D'ALARME ET DÉCLENCHEUR

Mme Josée Collard, secrétaire-trésorière adjointe informe les membres du conseil de l'évolution du dossier suite à la réception du rapport d'inspection. Les correctifs mineurs ont déjà été apportés en décembre et janvier. Un technicien spécialisé a été contacté afin de faire les vérifications de conformités du panneau d'alarme et des équipements qui s'y rattachent. Lorsque la soumission de celui-ci sera produite, la secrétaire-trésorière adjointe fera les démarches nécessaires afin d'obtenir un 2^e prix et d'apporter le tout aux membres du conseil, avant de procéder aux achats.

ITEM 21-02-6.2 MAMH- DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES- DÉPÔT

La secrétaire-trésorière adjointe dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires suivants, à savoir Mme Kim Elbilia, siège #3

3786-21-02-6.3 CENTRE COMMUNAUTAIRE – ENTRETIEN CLIMATISATION ET CHAUFFAGE – ESTIMATION JLP BÉLANGER : 896.81\$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité autorise la secrétaire-trésorière adjointe à signer le renouvellement du contrat d'entretien pour l'année 2021 et ce, au cout de 896.81\$ taxes incluses

ADOPTÉE

3787-21-02-6.4 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES–CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES 2021–CORRECTION JUIN 2021

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyée par Madame la conseillère Lyne Martel, tel que requis à la LERMQ, que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte le calendrier proposé des assemblées ordinaires pour l'année 2021.

12 JANVIER 2021 - 9 FÉVRIER 2021 - 9 MARS 2021 – 13 AVRIL 2021 - 11 MAI 2021- 8 JUIN 2021 –
13 JUILLET 2021 - 17 AOÛT 2021 (exception 3e mardi du mois) – 14 SEPTEMBRE 2021 –
5 OCTOBRE 2021 – (exception 1er mardi du mois) - 9 NOVEMBRE 2021 - 14 DÉCEMBRE 2021

Et ce en lieu et place de la résolution 3720-20-12-6.6, laquelle comportait une erreur de date quant à l'assemblée de juin 2021

ADOPTÉE

3788-21-02-6.5 MRCAL – DOSSIERS VENTE POUR TAXES – REPORT DE LA VENTE POUR TAXES 2020-REVENDEICATIONS : RÉSO D'APPUI

ATTENDU que pour l'année 2020, la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes par la MRC était prévue le 14 mai 2020, conformément aux dispositions de son règlement numéro 4 ;

ATTENDU que cette vente a dû être reportée en raison des mesures prévues à l'Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

ATTENDU qu'à ce jour la MRC n'a pu reprendre la vente en raison de l'impossibilité d'assurer le respect des mesures sanitaires en vigueur;

ATTENDU que toutes les procédures requises pour tenir cette vente ont été préalablement réalisées;

ATTENDU que la MRC souhaite que cette vente puisse être tenue au cours de l'année 2021, lorsque les conditions sanitaires le permettront;

ATTENDU que la MRC souhaite que la date de cette vente puisse être établie de façon simplifiée, c'est-à-dire sans avoir à recommencer tout ou partie des procédures, ni avoir à adopter un règlement à cet effet, ce qui pourrait également engendrer des frais supplémentaires pour les contribuables mis en vente;

ATTENDU qu'une partie des créances municipales que cette vente vise à recouvrer est susceptible de se prescrire avant que les conditions sanitaires ne permettent la tenue sécuritaire de la vente;

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec d'énoncer des directives permettant de reporter de façon simplifiée, au cours de l'année 2021, les ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes initialement prévues pour l'année 2020 et d'interrompre la prescription des créances municipales que cette vente vise à recouvrer.

Il est de plus résolu de demander l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités du Québec et des autres MRC afin de faire valoir les présentes revendications auprès des instances décisionnelles concernées.

ADOPTÉE

3789-21-02-6.6 MRCAL – RÈGLEMENT CHIENS DANGEREUX – NOMINATION D'UN EMPLOYÉ DÉSIGNÉ : RÉSO

Madame la conseillère Kim Elbilja propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, à la demande de la MRCAL, nomme M. Sylvain Grenier inspecteur municipal en voirie comme employé désigné pour l'application du règlement concernant les chiens. En l'absence de celui-ci, il désignera un autre employé des travaux publics afin de le remplacer.

ADOPTÉE

3790-21-02-7.1 MTQ- PERMIS DE VOIRIE- RÉOLUTION 2021

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports ;

Attendu que la municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Lampron et appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que la municipalité demande au Ministère des Transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2021 et qu'elle autorise M. Sylvain Grenier, inspecteur municipal en voirie à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

ADOPTÉE

3791-21-02-7.4 MRCAL – PROJET APPEL D’OFFRES DE SERVICES EN SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE – RÉSO - CONFIRMATION DE MAINTIEN

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe Mme Josée Collard à confirmer à la MRCAL le maintien de nos demandes d’appels d’offres dans le cadre des 2 projets en préparation, soit Chemin Tour du lac Phase 1 et Chemin Kiamika : # civique 300 à 400.

ADOPTÉE

3792-21-02-8.3 SENTIER QUAD – VOIE DE CONTOURNEMENT – INFOS

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a mis en place une voie de contournement du village pour les VTT à l’hiver 2015-2016;

CONSIDÉRANT Que la Municipalité désire par cette action améliorer la satisfaction des résidents du secteur du village, mais aussi la sécurité des usagers de la route;

CONSIDÉRANT Que la réussite de ce projet était clairement établi et satisfaisante;

CONSIDÉRANT Qu’il a été constaté que, depuis l’hiver 2019-2020, le sentier de motoneige qui croise cette voie de contournement est déneigé de façon à entraver la circulation sur celle-ci;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilja et résolu à l’unanimité des membres présents, que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles établisse la communication avec les responsables du Club de motoneige afin de leur faire part de notre mécontentement et exiger le respect de l’entente établie. Et que la direction générale leur fasse parvenir une lettre à cet effet si la situation ne se règle pas suite à la discussion. Et que M. André Benoit soit le porte-parole de la Municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉE

3793-21-02-8.4- OFFRE DE SERVICE DE SIM - EXÉCUTION DES PLANS CONCERNANT LA STRUCTURE D’ACIER

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte les 2 offres de services présentées par la compagnie SIM BATIMENTS D’ACIER ET SECHOIRS À BOIS pour l’exécution des plans concernant la structure d’acier; soit dans un premier temps pour les plans d’ingénieur pour la fondation au cout de 6 000.00\$ plus les taxes applicables et dans un deuxième temps pour les plans d’assemblage et d’ancrage au cout de 8 000.00\$ plus les taxes applicables. Et que le maire M. Luc Diotte soit autorisé à faire les démarches dans ce dossier.

ADOPTÉE

3794-21-02-10.2 COALITION SANTÉ LAURENTIDES – RATTRAPAGE ET ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DES 6 CENTRES HOSPITALIERS DES LAURENTIDES – RÉSO D’APPU

ATTENDU que la population des Laurentides a doublé en quatorze ans s’élevant à plus de 630 850 personnes en 2020 et qu’une croissance d’au moins 6,3 % de la population est attendue d’ici 2026, et cela, sans compter les villégiateurs aussi en croissance importante dans la dernière année ;

ATTENDU les résultats de l’importante étude de la firme Dameco confirmant l’inadéquation entre les besoins de services de la population de la région des Laurentides et les services offerts, particulièrement en regard des services de santé et de services sociaux ;

ATTENDU que la région des Laurentides représente 7,4 % de la population québécoise, mais que la part du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux destiné à la région s’élève seulement à 4,9 %. Cet écart de plusieurs millions de dollars est révélateur du déséquilibre et de l’iniquité interrégionale ;

ATTENDU que faute d’infrastructures cliniques et hospitalières adéquates, des milliers de patients des Laurentides doivent actuellement se rendre chaque, de façon régulière, dans les hôpitaux de Laval et de Montréal pour recevoir des services, contribuant ainsi à la congestion du réseau routier métropolitain ;

ATTENDU que les rénovations hospitalières des dernières années n’ont pas permis de répondre à l’augmentation du volume d’activités médicales requis ;

ATTENDU que le rapport de la Vérificatrice générale du Québec en 2018 portant sur l’Hôpital régional de Saint-Jérôme (HRSJ), vaisseau-amiral de l’organisation hospitalière de la région, fait mention de l’état de désuétude de l’infrastructure et que la situation perdure depuis, parfois même de manière encore plus négative;

ATTENDU que plusieurs acteurs du milieu hospitalier et du milieu politique se questionnent quant à la progression des projets des réaménagements nécessaires et se surprennent qu’après plus de deux ans suivant la première annonce de modernisation de l’HRSJ en août 2018, peu d’avancement soit survenu ;

ATTENDU que plusieurs partenaires régionaux ont constaté un changement majeur dans l'échéancier du CISSS qui fait reculer la réalisation du projet de l'HRSJ à 2029-2030, si aucun retard ne survient;

ATTENDU que seuls trois hôpitaux de la région (Mont-Laurier, Saint-Eustache et Saint-Jérôme) seront modernisés dans la deuxième moitié de la décennie 2020 et qu'il n'y a aucune perspective pour les trois autres centres hospitaliers de la région (Sainte-Agathe-des-Monts, Lachute et Rivière-Rouge) ;

ATTENDU que le Premier ministre du Québec, dans différentes déclarations, dont une remontant à juillet 2020, soutient que la population des Laurentides doit pouvoir compter sur une couverture adéquate de soins de santé et une consolidation de l'HRSJ ;

ATTENDU que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a déclaré suite à un reportage de Radio-Canada du 23 novembre 2020 qu'il s'engageait à revoir l'accélération des travaux de modernisation de l'HRSJ ;

ATTENDU qu'il est vital d'établir une vision cohérente du système de santé laurentien pour moderniser son réseau et qu'il faut mettre fin dès maintenant à la culture du saupoudrage qu'opère le CISSS des Laurentides ;

ATTENDU que le CPÉRL a adopté à l'unanimité lors de sa rencontre du 27 novembre 2020, une résolution (numéro CPÉRL-06-03) le plan de mise sur pied d'une Coalition Santé Laurentides, dont l'objectif est de mettre en lumière le besoin accru de moderniser dès maintenant les infrastructures hospitalières devenues vétustes de la région et de rehausser le financement permettant un accroissement de la qualité et de la sécurité des soins auxquels ont droit la population des Laurentides;

ATTENDU que la Coalition Santé Laurentides sera formée de différents partenaires élus, médicaux et hospitaliers, d'affaires et d'organismes communautaires qui appuieront la demande de consolidation et de modernisation des centres hospitaliers des Laurentides et de l'HRSJ ;

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau

D'APPUYER la Coalition Santé Laurentides et ses revendications en ajoutant la voix des élus de la MRC d'Antoine-Labelle à celle du CPÉRL et des partenaires laurentiens afin d'exiger le rattrapage et l'accélération des travaux de modernisation des six centres hospitaliers des Laurentides et le respect du calendrier d'agrandissement et de modernisation de l'HRSJ ;

Il est de plus résolu de demander aux municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle de soutenir par résolution la Coalition lors de leur premier conseil de 2021 et de prendre une part active à cette mobilisation.

ADOPTÉE

3795-21-02-10.3 MRCAL – PROJET SUMI – MODIFICATION DE L'ENTENTE SURVENU EN JUIN 2020- APPROBATION DES MODIFICATIONS – RÉSO

ATTENDU que le 28 août 2018, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté un Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU) afin de baliser les interventions de sauvetage hors du réseau routier et accroître la protection offerte dans ces secteurs (MRC-CC-12987-08-18);

ATTENDU que grâce au Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier du Ministère de la Sécurité publique du Québec, la MRC en 2019 a reçu une aide financière qui a permis d'équiper ou de mettre à niveau les équipements de sauvetage d'urgence en milieu isolé de quatre services de sécurité incendie sur son territoire, soit les services des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, de Ferme-Neuve, de Lac-des-Écorces et de l'agglomération de Rivière-Rouge;

ATTENDU que les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle souhaitent s'entraider afin que chacune d'entre elles puissent bénéficier à moindre coût des ressources à leur disposition pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé et afin d'assurer ce service sur l'ensemble de leurs territoires;

ATTENDU que les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle souhaitent conclure une entente intermunicipale de fourniture de services pour encadrer les services d'urgence en milieu isolée sur leurs territoires ;

ATTENDU la recommandation du Comité de coordination du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie tenu le 6 mai 2020 quant à l'adoption de la première version du projet d'entente et la résolution du Conseil de la MRC (MRC-CC-13735-05-20);

ATTENDU qu'il y avait lieu de modifier certaines dispositions de la première version du projet d'entente, notamment afin de compléter les équipements SUMI par des systèmes de transport de blessés, de permettre l'acquisition et l'amélioration d'équipements SUMI et afin de fixer la date d'entrée en vigueur de l'entente au 1er janvier 2021;

ATTENDU la résolution du Conseil de la MRC (MRC-CC-13912-11-20) quant à l'adoption de la deuxième version de l'entente;

ATTENDU que le Conseil a pris connaissance de cette entente et souhaite y adhérer ;

2231

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles approuve les modifications survenues à l'entente;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adhérer à l'Entente de sauvetage en milieu isolé, il est de plus résolu d'autoriser le maire M. Luc Diotte et la directrice générale Mme Nancy Carpentier à signer cette entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3796-21-02-10.4 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES - NOMINATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia, de procéder à la nomination des membres du Comité, soit M. Luc Diotte, Mme Anne-Marie Lareau, M. André Benoit et M. André Cyr.

ADOPTÉE

3797-21-02-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, la levée de l'assemblée régulière du 9 février 2021.

ADOPTÉE

Luc Diotte
Maire

Josée Collard
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte